

sition, la Société des institutions de prévoyance de France, congrès universel qui a déjà reçu, de presque tous les pays, les adhésions de la plupart des hommes d'Etat et de science autorisés en ces questions.

En Angleterre, une association s'est formée parmi les hommes les plus considérables dans le parlement, l'armée, l'industrie et la science, pour multiplier plus largement les Caisses d'épargne scolaires, et faire ainsi, par l'action d'une Société riche et puissante, ce qui a pu se faire en France par une simple initiative privée ralliant de libres dévouements. Cette société, *the National School-penny Bank*, qui semble vouloir, par son titre, caractériser l'intérêt national de son œuvre d'amélioration populaire, a déjà reçu en souscription 375,000 fr. [15,000 liv. st.].

Du Cahier-Journal ou Cahier-Unique

M. l'inspecteur d'académie de la Haute-Saône vient d'adresser à M. les Inspecteurs primaires de son département une circulaire relative à la tenue du cahier-journal ou cahier de classe unique.

Ce document renferme des considérations que nous croyons utile de porter à la connaissance de nos lecteurs.

" Il me paraît inutile d'insister ici, dit M. l'Inspecteur Gaillard, sur les avantages du cahier-journal ; vous avez dû les constater bien souvent dans le cours de vos inspections. Par l'emploi de ce cahier, qui contient tous les devoirs de l'élève, avec leurs dates et les annotations et corrections du maître, on économise, au profit des enfants, un temps considérable qui peut être consacré à des exercices vraiment fructueux ; car le cahier-brouillon, et ces nombreux cahiers dits *corrects* ou de *mise au net*, qu'on rencontre encore dans beaucoup trop d'écoles, où ils font perdre aux élèves plusieurs heures par jour, deviennent inutiles et disparaissent pour se confondre en un *unique*, le cahier journal ; et il ne reste plus, à côté de ce dernier, qu'un seul cahier spécial, le *cahier d'écriture*, qui a une raison d'être particulière. Enfin, en exigeant à bon droit que ce cahier, devenu unique, par le fait, soit constamment tenu avec soin, on inculque dès le principe aux enfants des habitudes d'ordre et de propreté qui subsisteront toujours.

" Pour ces divers motifs, je pense, monsieur l'Inspecteur, que l'emploi du *cahier-journal* ou *cahier-unique* devra être généralisé dans les écoles publiques de la Haute-Saône. Nous pouvons et nous devons exiger, aujourd'hui surtout que nous avons un tableau de distribution du temps bien arrêté et un programme d'étude nettement défini, que tous les instituteurs, tous les institutrices sans exception, adoptent, à côté du cahier d'écriture, le cahier unique, recommandé par la plupart des Inspecteurs de l'université.

" Ces cahiers, conservés soigneusement, figureront utilement dans les examens, dans les concours, dans les expositions ; j'y vois même un avantage particulier pour le service de l'inspection proprement dite : nous nous plaignons tous de ne pouvoir, faute de temps ou d'argent, visiter plus souvent les écoles ; le cahier unique pourra, selon moi suppléer dans une certaine mesure à l'insuffisance du contrôle qu'il convient d'exercer d'une manière permanente sur les écoles et sur les progrès de l'enseignement.

" A toute époque de l'année il vous sera loisible, Monsieur l'Inspecteur, d'exiger qu'un instituteur, à un moment donné, vous adresse par le retour du courrier ou même du facteur, quelques-uns de ces cahiers uniques de la 3e, de la 2e ou de la 1ere division. Vous pourrez, par ce moyen, vous assurer que le maître est à son devoir, et, d'après l'inspection minutieuse des cahiers, vous reconnaîtrez facilement s'il donne à sa classe la direction convenable ; car une classe, j'ai à peine besoin de vous le dire, se juge surtout par les cahiers. Les cahiers seront renvoyés par vous avec vos observations et recommandations, le lendemain de leur arrivée, autant que possible, et dès lors, aucun trouble ne sera apporté au service de l'école.

" Grâce à ces communications fréquentes de cahiers, l'émulation redouble à parmi les élèves de nos écoles, et, d'autre part, le personnel sera constamment tenu en haleine ; les bons maîtres seront encouragés et s'estimeront heureux d'être fréquemment inspectés à distance ; quant aux instituteurs négligents, ils se verront obligés de secouer leur mollesse, et de changer d'allure s'ils ne veulent pas s'exposer à un blâme sévère ou à une mesure de rigueur de l'Administration. Il ne faut pas que nos maîtres s'endorment, aujourd'hui surtout que leur situation a été si noblement améliorée ; tous doivent être consciencieux et travailleurs, c'est le moins qu'on puisse leur imposer ; partout l'enseignement, là où il ne peut être donné avec distinction et talent, doit être donné tout au moins avec intelligence et méthode."

Le martyr du Nord

Nous traduisons une très intéressante correspondance adressée d'York, baie d'Hudson, le 16 novembre, au *World* de New York :

En fouillant l'autre jour dans les archives de ce vieux poste de la baie d'Hudson, l'agent de la compagnie a mis la main sur une singulière collection de reliques. Il y avait, entre autres, un journal en vélin, dont le contenu est illisible, avec le mot " Anneau " gravé sur la reliure ; plus un bréviaire, imprimé à Rouen en 1701, avec le nom " Anneau " écrit sur la première feuille, et au-dessous les mots qui suivent :

" Les navires peuvent hiverner.....Même Rouen 1705 et Paris 1698... Peine, tristesse, douleur, — Comp. de Jés. 1706. Sur la côte septentrionale du lac Supérieur, 1729. Tous les sauvages ont beaucoup de confiance en moi... L'hiver 1623 ; très long et des plus rigoureux... P. F. Anneau Rouen."

Ces articles appartenaient évidemment au Père Anneau, que les chroniqueurs français appellent quelquefois le Martyr du Nord glacial, et dont ils racontent la fin comme il suit :

" En 1728, M. de la Verendrye, commandant le poste français sur le lac Nepigon, reçut du gouverneur de Québec l'ordre de s'avancer à l'ouest jusqu'à la rivière Assiniboine, pour voir si, comme on le croyait alors, l'océan Pacifique roulait au dessous de la Haute-Terre. En 1736, un des fils de Verendrye, avec une compagnie de vingt hommes, fut chargé par son père d'explorer le lac du pays des Bois. En allant d'Assiniboine, où Verendrye le père était campé, cette bande fit rencontre du Père Anneau, un des plus intrépides pionniers jésuites. Il consentit à les accompagner au lac des Bois, et tous furent massacrés sur une île du lac. Un parti de voyageurs canadiens, ayant trouvé leurs corps quelques jours après, vit leurs têtes empilées en tas sur les fourrures de castor qu'ils portaient pour couvertures. Le jeune Verendrye était étendu sur l'estomac, le dos haché de coups de couteau et une bêche enfoncée dans les reins. Son tronc décapité était décoré de piquants de porc-épic. Le Père Anneau, non décapité, avait une effroyable blessure dans l'abdomen, dont les entrailles avaient été arrachées. La main gauche était coupée..."

On a trouvé aussi plusieurs plaques de cuivre, sur chacune desquelles sont gravées les armes du roi très chrétien de France, Louis XVI, et qui sans aucun doute avaient été déposées dans des cairns par les premiers explorateurs français, dont le premier fut le sieur Bourdon, qui explora la côte du Labrador et entra dans la baie d'Hudson en 1656. En arrivant à l'endroit où est maintenant ce poste, il s'avança sur le rivage, dit la chronique, priant Dieu de bénir cette terre nouvellement découverte, et bien qu'il fût 10 heures du soir et qu'il fit un froid rigoureux, il planta aussitôt une croix au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et à ses pieds il déposa les armes de S. M. sur une lame de cuivre, entre deux feuilles de plomb, pendant que les matelots remerciaient Dieu de les avoir délivrés des périls des mers du Nord."